

LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE POUR SAVOIR DÉCIDER

Mémoire présenté au Groupe
de travail sur la littératie financière

L'Institut Canadien des Comptables Agréés

LE 30 AVRIL 2010

Introduction

Dans un monde en rapide évolution et de plus en plus complexe et incertain, il importe que tous les Canadiens, quels que soient leur âge et leur niveau de revenu, acquièrent une plus grande expertise financière. Le temps est venu de voir à ce que tous aient les compétences, les connaissances et la confiance en soi nécessaires pour faire les choix les mieux adaptés à leur situation.

Les décisions financières comptent et l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) croit pouvoir apporter une contribution importante au processus de consultation publique entamé par le Groupe de travail sur la littératie financière.

Organisation professionnelle nationale des CA, l'ICCA représente plus de 76 000 membres en entreprise, en cabinet, dans la fonction publique et dans l'enseignement.

De plus, 12 000 personnes étudient actuellement pour devenir CA. L'ICCA mène au nom de la profession des recherches sur des sujets d'actualité dans le domaine des affaires, et soutient l'établissement des normes de comptabilité, d'audit et de certification pour les secteurs privé et public ainsi que pour les organismes sans but lucratif. Il publie également des recommandations sur le contrôle et la gouvernance ainsi que des documents destinés à la profession comptable, élabore des programmes de formation continue et représente les CA canadiens sur la scène nationale et internationale.

La protection et la recherche de l'intérêt public, principales priorités des CA du Canada, sont au cœur de nos actions depuis plus de 100 ans.

Établissement d'un plan d'action

L'ICCA comprend l'importance de la mise à la disposition du plus grand nombre de programmes de littératie financière efficaces. De solides connaissances en gestion financière aideront les particuliers et les familles du Canada à gérer plus efficacement leurs finances, à prospérer et à économiser pour l'avenir.

Nous savons également que l'ICCA compte parmi les nombreuses organisations qui ont à cœur le renforcement de la littératie financière au Canada. Or, aucune organisation ne peut à elle seule régler cette question. La mise en œuvre d'une stratégie nationale sur la littératie financière ne peut se faire sans les efforts concertés et soutenus de tous les intervenants canadiens.

Sont présentés ci-après nos commentaires sur le document de consultation publique du Groupe de travail sur la littératie financière, intitulé : *Cibler l'excellence : Plan d'action pour renforcer la littératie financière au Canada*. Le Groupe de travail a mis en place un processus

mûrement réfléchi : éveiller l'intérêt des Canadiens en les invitant à participer à un forum en ligne et à des séances publiques, et en sollicitant la présentation de mémoires. Il s'agit d'une démarche ambitieuse mais cruciale pour le Groupe de travail, qui se prépare à soumettre au ministre des Finances, en décembre 2010, ses recommandations concernant une stratégie nationale sur la littératie financière.

L'ICCA est heureux de vous présenter ses commentaires, notamment sur les sujets suivants :

- Considérations stratégiques clés pour renforcer la littératie financière
- Poser les bases d'un apprentissage permanent
- Comprendre le comportement financier
- Renforcer la planification de la retraite
- Le rôle des communications et de la technologie
- Le plan d'action de l'ICCA
- Notre engagement

I Considérations stratégiques clés pour renforcer la littératie financière

L'ICCA soutient le Groupe de travail dans sa démarche visant à favoriser la littératie financière au Canada. Une vaste stratégie nationale doit être mise sur pied afin que l'on puisse tirer parti des initiatives existantes, dont bon nombre sont déconnectées les unes des autres, mal financées et n'atteignent qu'une faible proportion de ceux qui ont besoin d'informations, de connaissances et de compétences en finance.

Nous croyons qu'il est essentiel de tenir compte des considérations stratégiques suivantes lors de l'élaboration d'une stratégie nationale sur la littératie financière.

• Éducation

Les CA savent qu'il est important de bien saisir les notions financières fondamentales et ce en quoi ces connaissances peuvent transformer l'avenir économique de chacun. Nous croyons que l'éducation financière est l'entreprise de toute une vie, du berceau jusqu'à la retraite. Notre système d'éducation constitue le point de départ grâce auquel les fondements de la littératie financière des jeunes Canadiens peuvent être posés. En outre, de nouvelles compétences peuvent être acquises par le truchement des programmes de formation continue, auprès d'institutions d'enseignement postsecondaires, dans les médias, sur le marché du travail, au moyen d'ateliers et de séminaires dans la collectivité et grâce à des cours et à des ressources en ligne.

• Concertation à l'échelle nationale

À l'appui d'une stratégie nationale cohésive et afin de faciliter la coordination des activités, le gouvernement fédéral doit favoriser la littératie financière au niveau national. Cette initiative exigera un investissement de temps et de ressources continu. On pourrait commencer par regrouper les ressources existantes produites par les différents organismes publics fédéraux dans un portail en ligne unique et convivial, relevant d'un seul ministère ou organisme public. Ce portail pourrait également donner accès à d'autres initiatives en matière de littératie financière mises de l'avant par les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les Administrations locales et par le secteur privé.

• Programmes ciblés

Des communications tant ciblées que générales s'imposent pour sensibiliser les Canadiens à la nécessité d'être mieux renseignés en matière de finances personnelles. Créer une demande pour une éducation financière accrue et faire connaître les ressources existantes sont des activités qu'il vaut mieux entreprendre au niveau national. Outre des études qualitatives et quantitatives visant à identifier les personnes dont la littératie financière laisse le plus à désirer, il y aurait lieu de recourir à des stratégies de marketing social pour changer les attitudes et les comportements actuels (notamment remplacer la culture du «vivre au jour le jour» par celle du «gérer efficacement ses finances aujourd'hui afin d'être en mesure de réaliser ses rêves demain»).

II Poser les bases d'un apprentissage permanent

L'ICCA estime que les écoles constituent le lieu de prédilection où encourager les jeunes Canadiens à acquérir les compétences nécessaires pour gérer leur vie financière. Des programmes d'apprentissage devraient être accessibles et obligatoires pour tous les enfants du pays.

L'ICCA appuie l'intégration des finances personnelles dans les matières fondamentales, comme les mathématiques, le français et les sciences humaines, de la maternelle au secondaire, avec des cours plus approfondis

à l'intention des élèves du secondaire. De plus, les enseignants ont besoin du soutien de spécialistes pour l'élaboration des programmes d'études et des ressources appropriés, et ils ne devraient pas s'appuyer uniquement sur les initiatives de bénévoles ou du secteur privé. Les écoles constituent également un canal efficace pour transmettre des documents aux parents afin de les mobiliser, eux et l'ensemble de la collectivité. Si le renforcement du savoir-faire financier des parents et des enfants par le truchement

du système scolaire exige l'engagement des gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle pivot en facilitant la coordination et en encourageant les provinces dans leurs initiatives.

En plus de recevoir une formation structurée grâce au système d'éducation, les Canadiens doivent pouvoir rapidement accéder à de l'information sur les enjeux financiers auxquels ils font face à chaque étape de leur vie. L'élément central des initiatives d'éducation permanente devrait être de mieux faire connaître les grandes étapes de la vie et les questions financières qui leur sont associées. Grâce à la littératie financière, les particuliers et les familles seront plus à même d'économiser pour l'avenir, de prospérer et d'éviter la pauvreté.

Par ailleurs, les enfants imitent généralement les actions et les comportements de leurs parents, qui sont leurs principaux modèles, et c'est également le cas lorsque ceux-ci entretiennent de mauvaises habitudes financières. Les parents doivent pouvoir eux aussi acquérir les compétences et les connaissances que leurs enfants acquerront, de sorte qu'ils puissent renforcer ce qui devrait devenir un processus d'apprentissage permanent. Ainsi, les parents pourraient participer au processus d'éducation afin d'étayer les leçons enseignées à leurs enfants. Étant donné la diversité culturelle caractérisant notre société, les programmes devraient également tenir compte des parents issus de cultures et de systèmes d'éducation différents, et de leurs diverses façons d'éduquer leurs enfants en matière d'argent.

Pour que les parents aient accès aux connaissances et aux ressources nécessaires pour assurer la littératie financière de leurs enfants, nous recommandons l'élaboration d'un guide à leur intention contenant des stratégies d'enseignement des principales notions financières destinées à différents groupes d'âge et fondées sur des situations de tous les jours. Ce guide pourrait être offert gratuitement en ligne et distribué dans les écoles, les bibliothèques et les centres communautaires.

En complément du système formel d'éducation, nous devons offrir à tous les Canadiens une formation plus approfondie et de meilleure qualité en finances personnelles. Lorsque possible, les programmes d'éducation permanente et de sensibilisation communautaire pourraient être élargis de façon à offrir une formation en finances personnelles plus complète pour tous les groupes d'âge. Si des lacunes sont relevées dans le système (que ce soit au niveau du système formel d'éducation ou à un autre niveau), de nouveaux programmes devraient être élaborés.

On pourrait également joindre les Canadiens par l'entremise du système d'éducation postsecondaire et du secteur privé, grâce à des ateliers, des séances de formation, des cours à unité, des programmes offerts par les ressources humaines, entre autres possibilités. Dans notre monde en rapide mutation, la formation continue et la nécessité de se tenir à jour sont des réalités largement reconnues. Il importe donc de s'assurer que la notion de littératie financière n'est pas perçue comme une compétence statique qui, une fois acquise, est bonne pour la vie. Nous estimons que l'acquisition des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières avisées est un processus continu qui doit être soutenu à chaque étape de la vie, à mesure qu'évoluent les situations et les informations.

Certains Canadiens sont plus difficiles à joindre et pourraient nécessiter des initiatives spéciales. Malheureusement, ce volet repose souvent sur des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, qui ont tendance à être sous-financés et à ne pas disposer des ressources nécessaires pour bien répondre aux besoins des populations qu'ils ciblent. Il faudrait s'assurer de mettre en place des ressources et un financement suffisants pour permettre à ces organismes de transmettre des compétences et des connaissances financières qui répondent aux besoins des segments de population qu'ils desservent.

III Comprendre le comportement financier

Les attitudes et les connaissances en matière de finance varient grandement selon les divers segments de la population canadienne. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce qu'il existe une solution passe-partout qui permette d'améliorer la littératie financière à court et à long terme, ou à ce qu'il soit possible d'en créer une. Il faudra adopter une approche flexible pour arriver à identifier et à cibler les divers segments ayant des besoins particuliers ou élevés, et pour répondre à ces besoins.

Tant à l'échelle nationale qu'internationale, un nombre croissant d'études attestent du succès de la formation en finances personnelles et de l'efficacité des différents programmes qui ont été mis en œuvre. Toutefois, même dans les circonstances les plus favorables, il peut être difficile de comprendre qui a besoin de quel type de renseignements, et à quel moment cette formation aura l'incidence la plus importante dans le contexte canadien. Par exemple, comment peut-on s'assurer que les campagnes de sensibilisation atteindront leurs clientèles cibles et permettront à terme de modifier les attitudes et le comportement?

Outre les caractéristiques démographiques de ceux qui profiteront le plus de la littératie financière (obtenues à la suite d'études qualitatives et quantitatives comme l'*Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF)* de 2009, de Statistique Canada), des études psychographiques ou portant sur les valeurs sociales peuvent grandement contribuer à notre compréhension de ce qui motive les différentes clientèles. Ces recherches peuvent également aider à déterminer le meilleur moyen de changer les attitudes et les comportements actuels.

Le Canada a la chance de compter certains des plus éminents théoriciens et chercheurs en valeurs sociales. Tout investissement dans des initiatives continues en matière de littératie financière devrait inclure l'utilisation des recherches sur les valeurs sociales afin de mieux comprendre les comportements financiers des divers groupes démographiques. Cela contribuera considérablement à accroître notre capacité à adapter les messages et les programmes en fonction de ceux qui en ont le plus besoin tout en suscitant leur participation.

IV Renforcer la planification de la retraite

En avril 2010, l'ICCA a mené un sondage auprès de ses membres afin de connaître leurs vues sur le système canadien de revenu de retraite. Quelque 82 % des répondants étaient d'avis que *les Canadiens n'ont pas les connaissances nécessaires en placement pour prendre de bonnes décisions en matière de planification de leur retraite.*

Lorsqu'on les a questionnés sur le «rôle de l'État à l'égard du soutien au système de revenu de retraite», 89 % des répondants ont convenu que le gouvernement devrait

sensibiliser les Canadiens à l'importance de la planification de la retraite ainsi qu'à leurs propres rôles et responsabilités.

Le mémoire présenté par l'ICCA dans le cadre du processus de consultation, intitulé *Maintenir la solidité du système de revenu de retraite du Canada*, est joint en annexe.

V Le rôle des communications et de la technologie

Créer une demande

Le Canada a depuis longtemps recours au marketing social pour faire face aux défis sociétaux, qui exigent des changements au niveau tant des attitudes que des comportements. Il ressort des recherches et de la littérature que l'adoption d'une stratégie de marketing social à long terme (assortie d'un financement et de ressources pérennes) représente une démarche efficace et prudente.

Des efforts de communication généraux et ciblés doivent être déployés pour aider les élèves et les adultes à saisir l'importance de la formation en finances personnelles. Cette compréhension est la première étape d'un processus visant à inciter les gens à rechercher et à acquérir une éducation en littératie financière et à s'y consacrer, c'est-à-dire à considérer celle-ci comme une compétence de base essentielle qui les aidera à prendre des décisions financières éclairées tout au long de leur vie. Par conséquent, il faut «vendre» cette notion de manière efficace au grand public afin de contribuer à créer une demande pour ces nouveaux produits et services.

Sensibiliser le public

Nous devons sensibiliser le public aux ressources et aux programmes exceptionnels qui sont actuellement en place pour éviter le chevauchement des efforts et le gaspillage de ressources. Un message commun devrait être véhiculé à

l'échelle nationale par toutes les parties prenantes — organismes publics, organismes sans but lucratif, médias et autres parties pour qui la formation en finances personnelles est une compétence de base importante —, message qui rehausserait systématiquement la valeur de la littératie financière.

Créer une demande et sensibiliser le public sont des activités qui devraient être menées au niveau national. Les médias traditionnels, Internet, les médias sociaux et d'autres canaux peuvent être mis à profit pour créer une demande et y répondre. La télévision et Internet sont de puissants systèmes de diffusion et il existe déjà une quantité importante de ressources et de matériel éducatifs en finances, que l'on pourrait bonifier et exploiter.

Encourager et récompenser les nouveaux comportements

Il conviendrait d'explorer différentes mesures visant à récompenser l'obtention d'une formation en finances personnelles. Il pourrait s'agir de crédits d'impôt supplémentaires pour la réussite d'un cours en finances personnelles destiné aux adultes, d'intérêts majorés pour les comptes d'épargne des nouveaux épargnants, d'augmentations des plafonds de cotisation aux comptes d'épargne libre d'impôt et aux REER et d'avantages supplémentaires liés au versement des cotisations annuelles maximales à un REER.

VI Le plan d'action de l'ICCA

Pour l'ICCA, la littératie financière constitue un investissement collectif important, une solution gagnante pour tous. Les CA, le grand public et la profession ont tout à gagner du temps, du talent et des ressources consacrés à cette cause par les CA de partout au pays.

Au cours des 18 derniers mois, l'ICCA a passé en revue un certain nombre de programmes et d'opportunités possibles afin de mieux comprendre comment notre organisation et la profession de CA pourraient apporter une contribution significative à l'amélioration du niveau de littératie financière de tous les Canadiens. Nous avons écouté nos membres ainsi que diverses personnes préoccupées par la question à l'occasion de groupes de discussions dans toutes les régions du pays. Selon un récent sondage, nos membres sont clairement (87 %) d'accord avec le fait que l'ICCA appuie les initiatives de littératie financière et plus de 50 % d'entre eux sont prêts à offrir bénévolement leurs talents et leur temps au sein de leur collectivité.

Nouveau programme de littératie financière

À l'automne 2010, l'ICCA lancera un vaste programme multidimensionnel de littératie financière, conçu pour soutenir les Canadiens du berceau à la retraite. Le programme offrira des ressources simples et pratiques visant à répondre aux besoins d'information de base des Canadiens, notamment des ressources en ligne et hors ligne expliquant comment gérer l'argent en vue des grands événements de la vie, comme les études postsecondaires, le mariage, la naissance des enfants, etc. Parmi les éléments centraux du programme, mentionnons :

- une foule de ressources faciles à comprendre, exactes et objectives mettant l'accent sur les besoins des gens à toutes les étapes de leur vie;
- un volet éducation itinérante et l'accès au niveau local à des CA experts en finance par le truchement du programme Ambassadeurs CA;
- des activités de sensibilisation continue du public pour encourager les Canadiens à tirer avantage des produits et services offerts dans le cadre de notre programme.

Action éducative dans la collectivité —Le programme Ambassadeurs CA

Partout au pays, les CA sont des participants et des bénévoles actifs au sein de la collectivité. Chaque printemps, ils offrent bénévolement leurs services pour aider les

Canadiens à faible revenu qui sont incapables de remplir eux-mêmes leurs déclarations de revenus et de prestations et qui n'ont pas les moyens de payer quelqu'un pour s'en occuper. L'an dernier, plus de 1 600 CA ont rempli plus de 11 000 déclarations fiscales en Ontario seulement, perpétuant une tradition instaurée par l'Institut des comptables agréés de l'Ontario en 1969.

Sur le plan national, l'ICCA s'est associé à l'Initiative d'éducation autochtone Martin et à des commissions scolaires dans un projet pilote de mentorat destiné aux jeunes autochtones montrant de l'intérêt ou des aptitudes pour une carrière en comptabilité ou en affaires. L'objectif de ce projet est d'encourager les jeunes autochtones à terminer leurs études secondaires et à faire carrière en comptabilité ou en affaires.

Le programme Ambassadeurs CA a pour fondation le bénévolat qu'effectuent les CA dans leur collectivité et leur engagement manifeste à soutenir les initiatives de l'ICCA en matière de littératie financière à l'échelle locale et nationale.

L'ICCA fournira aux CA les ressources et le matériel de présentation nécessaires pour aider les Canadiens à comprendre et à se réappropriier la gestion de leurs finances personnelles. Au niveau local, les CA pourront offrir des formations en finance sur des sujets variés à divers publics, et organiser des ateliers et des séminaires, participer à des émissions de radio, publier des chroniques dans les journaux, etc. Les ateliers et séminaires donneront aux Canadiens de véritables occasions de démystifier les choix financiers auxquels ils font face au quotidien.

Avoir accès à des conseils financiers objectifs de premier ordre est une chose, mais avoir accès à quelqu'un qui répond à nos questions et nous met sur la bonne voie peut faire toute la différence. Soutenus par de solides ressources conçues pour les bénévoles, les CA seront en mesure de faire valoir les avantages de la littératie financière et de montrer la meilleure façon de commencer, qu'il s'agisse de créer un premier budget, de décider du montant à mettre de côté pour les études postsecondaires ou de démarrer une entreprise, parmi les nombreux objectifs financiers que l'on peut se fixer.

VII Notre engagement

L'ICCA est déterminé à appuyer les objectifs du Groupe de travail sur la littératie financière. Nous reconnaissons qu'un partenariat d'envergure regroupant organisations et personnes intéressées s'imposera pour élaborer les ressources et mettre en œuvre les stratégies qui permettront d'augmenter le niveau de littératie financière au pays. Nous sommes prêts à mettre notre expérience et nos compétences à la disposition de cette importante initiative.

Nous reconnaissons également que la portée de cet objectif et les défis qu'il pose sont substantiels et que de nombreux obstacles devront être franchis. C'est pourquoi notre engagement est un engagement à long terme.

L'ICCA et la profession de CA estiment qu'aider les Canadiens à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour prendre leurs finances en main est essentiel à la prospérité et à la croissance futures de notre pays.

De concert avec le Groupe de travail sur la littératie financière, nous pouvons aider les Canadiens à gérer de manière plus éclairée et plus efficace leur destinée financière et celle des générations futures. Après tout, il est important de savoir décider. Nous sommes reconnaissants de la possibilité qui nous est donnée de commenter cette initiative d'envergure.

Appendix

MAINTENIR LA SOLIDITÉ DU SYSTÈME DE REVENU DE RETRAITE DU CANADA

Mémoire présenté à la Direction
des relations fédérales-provinciales
et de la politique sociale
Ministère des Finances

L'Institut Canadien des Comptables Agréés

LE 30 AVRIL 2010

Maintenir la solidité du système de revenu de retraite du Canada

Au nom de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), nous sommes heureux de vous faire part de nos commentaires sur les enjeux traités dans le document de consultation publié par le gouvernement au sujet du maintien de la solidité du système de revenu de retraite du Canada. Notre mémoire constitue un complément aux commentaires exprimés par l'ICCA lors de la table ronde des intervenants qui a eu lieu à London le 19 avril 2010 ainsi qu'à l'occasion de la conférence au sommet sur le revenu de retraite tenue récemment à Calgary. Il s'appuie par ailleurs sur les résultats d'un sondage mené récemment auprès de membres de l'ICCA sur certaines des questions soulevées dans le document de consultation. Les faits saillants de ce sondage sont présentés à l'Annexe A.

INTRODUCTION

Le système de revenu de retraite du Canada — qui repose sur trois piliers distincts — est reconnu comme l'un des meilleurs au monde. Il comporte des mesures d'encouragement puissantes qui prennent la forme de mécanismes d'épargne assortis d'une aide fiscale.

Comme l'indique le document de consultation, une étude de l'OCDE publiée en 2009 montre que le système réussit à procurer aux Canadiens un niveau de vie adéquat à la retraite, le taux de pauvreté chez les aînés du Canada étant relativement faible par rapport à celui enregistré dans d'autres pays membres de l'OCDE. Les données citées dans ce document au sujet des taux élevés de remplacement du revenu dont bénéficient les aînés canadiens à la retraite attestent également du bon fonctionnement du système canadien. Cela dit, compte tenu de la conjoncture économique difficile, il est prudent pour les gouvernements fédéral et provinciaux d'examiner le système de près pour s'assurer qu'il continue de procurer aux Canadiens tous les outils dont ils auront besoin à l'avenir, et plus particulièrement à leur retraite.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

Bien que nous pensions que, ensemble, les trois piliers forment un système de revenu de retraite relativement solide pour les Canadiens, il s'exerce sur ce dernier diverses pressions :

- les Canadiens vivent et travaillent plus longtemps;
- les rendements des placements ont été durement frappés par le ralentissement économique;

- les insolvabilités et les réductions de prestations de retraite effectuées par de nombreuses entreprises ont remis en question la sécurité du revenu de retraite prévu;
- le recul des régimes à prestations déterminées au profit des régimes à cotisations déterminées chez les employeurs crée d'autres incertitudes quant au montant qui pourra être versé au titre des prestations de retraite;
- les produits d'épargne-retraite sont de plus en plus complexes et, par conséquent, difficiles à comprendre pour les épargnants.

Des craintes ont récemment été exprimées quant à la question de savoir si le revenu de retraite des Canadiens serait suffisant, étant donné, entre autres, l'incidence de la récession mondiale. Plus particulièrement, l'on s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles une partie de la population à revenu modeste ou moyen n'épargne pas suffisamment en vue de la retraite. Ce problème a été évoqué dans un rapport déposé par le professeur Jack Mintz lors de la rencontre des ministres des Finances fédéral, provinciaux et territoriaux qui a eu lieu à Whitehorse en décembre 2009. Les raisons sont vraisemblablement variées et il faut tenir compte du fait que certains revers résultent de la récession et non de décisions prises par les particuliers eux-mêmes.

Nous estimons donc qu'il est important d'examiner de plus près la question de l'épargne-retraite avant que des réformes précises soient entreprises. Plus particulièrement, des recherches sur les comportements et les mécanismes d'encouragement — surtout en ce qui concerne les jeunes Canadiens — sont nécessaires pour déterminer si l'insuffisance de l'épargne est attribuable au système lui-même ou si elle tient plus à la tendance des individus à remettre à plus tard, voire à omettre complètement, la planification, pourtant nécessaire, de la retraite. Des recherches sont également nécessaires pour déterminer dans quelle mesure les composantes des avoirs nets des ménages qui ne font pas partie des actifs de retraite — par exemple la valeur nette de leur maison, ainsi que d'autres actifs financiers et non financiers — contribuent ou peuvent contribuer aux taux d'épargne et ainsi rehausser le niveau de revenu de retraite.

Il incombe au particulier de constituer son revenu de retraite (abstraction faite des prestations versées par les deux piliers étatiques du système de revenu de retraite). Les attitudes et les connaissances en matière de finances

varient grandement parmi les différents segments de la population. Ces variations montrent bien qu'il est indispensable de faire en sorte que tous les Canadiens disposent des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre les meilleures décisions qui soient lorsqu'ils planifient leur retraite. C'est pourquoi, l'ICCA appuie les efforts que déploie le Groupe de travail sur la littératie financière pour promouvoir la culture financière au Canada. Nous croyons qu'il faut instaurer une vaste stratégie nationale pour optimiser l'effet des initiatives existantes, lesquelles sont souvent déconnectées les unes des autres, souffrent d'un manque de financement et ne rejoignent qu'un faible pourcentage de la clientèle visée.

S'il s'avérait que, malgré les mécanismes d'encouragement actuels du système de revenu de retraite, une partie de la population canadienne ne réussisse pas à épargner suffisamment en vue de la retraite, les Comptables agréés du Canada croient qu'il serait possible d'améliorer le système grâce à un examen de la réglementation en vigueur et de nouveaux encouragements fiscaux qui viseraient à déterminer les moyens les plus efficaces d'inciter les Canadiens à épargner davantage pour leur retraite.

Les changements suivants, qui pourraient être apportés au régime fiscal des particuliers, méritent d'être considérés, puisqu'ils favoriseraient l'épargne et rendraient le système fiscal plus efficient, efficace et compétitif :

- la réduction, ou l'élimination, de l'impôt sur l'épargne personnelle; une majoration des plafonds de cotisation aux comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et aux régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) s'inscrirait dans une telle démarche;
- la modification des règles sur les REER et sur les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) pour permettre de différer davantage l'impôt sur l'épargne-retraite; l'on pourrait par exemple :
 - a) repousser l'âge auquel l'épargnant doit commencer à recevoir des prestations de son régime de pension agréé (RPA) et transformer son REER en FERR,
 - b) réduire le taux de retrait minimum obligatoire d'un FERR;

- la création de mécanismes d'encouragement à l'épargne, peut-être au moyen de l'amélioration des crédits, pour inciter les jeunes Canadiens à commencer à épargner plus tôt.

Nous estimons également que le gouvernement devrait revoir la réglementation des régimes de retraite pour s'assurer qu'elle n'entrave pas inutilement l'innovation dans le secteur privé. Des changements qui permettraient de mettre davantage en commun les risques, de réduire les frais d'administration et de faciliter la participation des employeurs et des employés pourraient être avantageux. L'on pourrait par exemple traiter les cotisations versées dans des REER collectifs de la même façon que les cotisations versées dans des régimes de pension agréés aux fins des retenues à la source ou faciliter l'établissement de régimes à cotisations déterminées multi-employeurs. De tels changements seraient particulièrement avantageux pour les travailleurs autonomes et les petites entreprises.

L'ICCA n'est pas en faveur de la création de nouveaux régimes facultatifs appuyés par l'État. Nous croyons que de telles initiatives nécessiteraient d'importants mécanismes d'encouragement — ce qui entraînerait des coûts pour des gouvernements déjà à cours de fonds et accablés par des déficits —, et créeraient d'autres difficultés pour le système. S'il y avait une demande pour de nouveaux régimes à participation facultative, nous sommes d'avis que les changements susmentionnés pouvant être apportés au régime fiscal des particuliers et à la réglementation permettraient au secteur privé de répondre aux besoins.

L'une des solutions évoquées lors des consultations publiques consisterait à bonifier le RPC/RRQ, soit au moyen d'une augmentation du taux de remplacement de 25 % ou du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension.

Si le gouvernement déterminait que :

- le niveau de l'épargne-retraite au Canada est trop bas,
- des mesures visant à encourager les Canadiens à épargner davantage de leur plein gré ne seraient pas efficaces,
- un plus grand nombre de Canadiens devraient avoir accès à un régime à prestations déterminées,

une bonification du RPC/RRQ pourrait être envisagée. Toutefois, une modification du RPC/RRQ soulève un certain nombre de questions importantes d'intérêt public qui devraient faire l'objet de recherches poussées et d'un débat. Il faudrait notamment tenir compte :

- des questions intergénérationnelles;
- du caractère obligatoire de tout changement;
- du maintien de l'équilibre entre les régimes publics et privés;
- de l'incidence nette d'une telle bonification sur le total des prestations de retraite pour les bénéficiaires une fois pris en compte les montants payables au titre de la SV et du SRG.

Bref, toute bonification du RPC/RRQ ne saurait être réalisée sans des recherches et un débat préalables. Cela dit, une modification qui pourrait être apportée serait d'autoriser les conjoints non salariés à cotiser au régime.

CONCLUSION

Les Comptables agréés du Canada sont heureux de pouvoir commenter le document de consultation sur le maintien d'un système solide de revenu de retraite au Canada. L'État joue un rôle clé pour faire en sorte que les Canadiens réussissent à se constituer un revenu de retraite adéquat. La capacité de bon nombre de Canadiens d'atteindre cet objectif a été gravement compromise par le ralentissement économique. Par ailleurs, la complexité du système fait ressortir la nécessité de s'assurer que les particuliers possèdent les connaissances en placement dont ils ont besoin pour prendre de bonnes décisions et se servir au mieux des outils qui sont à leur portée. Il est tout aussi important de savoir quels segments de la population n'épargnent peut-être pas suffisamment pour leur retraite, de comprendre pourquoi il en est ainsi et quelles initiatives permettraient de remédier à ce problème.

Annexe A — Sondage mené auprès des membres de l'ICCA

En avril 2010, l'ICCA a mené un sondage auprès de ses membres pour connaître leurs vues sur le système de revenu de retraite du Canada, et plus particulièrement sur les enjeux auxquels font face les Canadiens en matière d'épargne-retraite et sur le rôle que doit jouer l'État pour aider les Canadiens à se constituer un revenu de retraite adéquat. L'ICCA a également demandé à ces membres s'ils étaient en faveur de certains changements qui pourraient être apportés au système de revenu de retraite du Canada. Sur les 1 978 membres en entreprise choisis de façon aléatoire qui ont été invités à participer au sondage, 601 ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de 30 %. Voici les faits saillants de ce sondage.

Enjeux auxquels les Canadiens font face en matière d'épargne-retraite

Les énoncés suivants au sujet de l'épargne-retraite ont fait l'objet d'un large consensus au sein des membres :

- Les Canadiens ne commencent pas assez tôt à investir en vue de leur retraite. (90 %)
- La disparition graduelle des régimes à prestations déterminées fait assumer un risque accru aux particuliers. (88 %)
- Il est difficile pour les particuliers de gérer les risques d'investissement, comme la volatilité des marchés, les taux d'intérêt et l'échéance des placements. (89 %)
- La multiplication des choix de placement offerts et des modes d'épargne a rendu la planification de la retraite plus complexe pour les Canadiens. (81 %)
- Les Canadiens n'ont pas les connaissances nécessaires en placement pour prendre de bonnes décisions en matière de planification de leur retraite. (82 %)
- L'accès généralisé aux régimes à prestations déterminées, autres que le RPC/RRQ, est insuffisant pour de nombreux Canadiens. (80 %)

Bien que le consensus n'ait pas été aussi vaste, les membres se sont dits majoritairement d'accord avec les énoncés suivants au sujet de l'épargne-retraite :

- Les Canadiens ne tiennent pas compte de l'incidence de l'inflation dans la planification de leur retraite. (73 %)
- Le revenu disponible de nombreux Canadiens est insuffisant pour leur permettre d'épargner en vue de la retraite. (71 %)
- Les particuliers n'ont pas suffisamment accès à des conseils impartiaux. (69 %)

Rôle de l'État à l'égard du soutien au système de revenu de retraite

Dans une large proportion, les membres ont indiqué qu'il serait approprié pour l'État de jouer les rôles suivants pour aider les Canadiens à disposer d'un revenu de retraite adéquat :

- Verser un revenu de retraite minimal de base à tous les Canadiens. (77 %)
- Mettre en place un cadre réglementaire approprié pour protéger l'épargne des Canadiens. (93 %)
- Établir des incitations fiscales de base pour encourager les Canadiens à commencer à épargner à un jeune âge en vue de leur retraite et à continuer de le faire. (95 %)
- Sensibiliser les Canadiens à l'importance de la planification de la retraite ainsi qu'à leurs propres rôles et responsabilités. (89 %)

Soutien à une modification du système de revenu de retraite du Canada

Le sondage révèle que la majorité des membres (63 %) estiment que des changements devraient être apportés au système de revenu de retraite du Canada. Les changements ayant reçu le plus grand appui des membres comprennent l'ajout d'incitatifs fiscaux pour encourager les jeunes Canadiens à commencer tôt à épargner en vue de leur retraite (85 %), le fait d'autoriser les conjoints non salariés à cotiser au RPC/RRQ (79 %) et la majoration ou l'élimination des plafonds de cotisation aux REER (75 %). Une bonne proportion de répondants est en outre favorable à la majoration ou l'élimination des plafonds liés aux prestations de retraite admissibles versées aux termes d'un régime de retraite agréé. (64 %)

Planification de la retraite chez les comptables agréés

La majorité des comptables agréés font ce qu'il faut quant à la planification de leur retraite. Près de neuf répondants sur dix (89 %) ont soit établi un plan en bonne et due forme, soit commencé à en établir un et 83 % s'attendent à disposer d'un revenu suffisant à la retraite pour atteindre leurs objectifs de retraite.